

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE LA LIGUE MOTOCYCLISTE DE CHAMPAGNE ARDENNE A SEMOUTIERS (52) LE 24 JANVIER 2015

### Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Assistent à l'Assemblée Générale :

#### Comité Directeur :

- M. TOURTE Jean-Pol (Président)
- M. FAIVRE Joël (Vice-Président)
- M. GIRAUX Michel (Vice-Président)
- M. SOT Michel (Vice-Président)
- M. CHAPLAIN Laurent (Membre)
- M. DUBOIS Didier (Membre)
- M. DUJANCOURT Ludovic (Membre)
- M. DUPUIS Philippe (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

#### Clubs de la Ligue :

- MC Charleville Mézières : TOURTE J.Pol
- TJP : M. TAVENAU Olivier
- MCCA Hermonville : M. PLAQUIN Xavier
- MC Epernay : M. DUPUIS Philippe
- UM Marne : M. BERNIER Gérald
- Motoball Vitryat : M. DENIZET Christian
- Team Mx Menou : M. TOULMONDE Pascal
- SUMA Troyes : M. NALOT Gerard
- UM Aube : M. SOT Michel
- MC Champignolais : M. PIELTIN Fabrice

- MC Mailly le Camp : M. CHAPLAIN Laurent
- AMC Gye en Champagne : M. DUBOIS Didier
- AS Dom. de Foolz : M. CHEURLIN Nicolas
- MC 3 C : M. DUJANCOURT Ludovic
- MX Academy : M. DUBUS Thierry
- MX Ten Pit : M. CELCE Dominique
- MX2J : M. BECARD Joel
- MC Haut Marnais : M. GIRAUX Michel
- MC Nogentais : M. LEGROS
- MC Chalindrey :
- Chaumont Enduro 52 : M. FERRAND Jean Sebastien

#### Clubs de la Ligue :

- CMP Rocroi
- Arden Moto Passion
- MC du Pavillon
- AMC Sommauthe
- MC Buttes de Beauregard
- MC La Vallée de la Meuse
- MC Les Garennes Blues
- MV Chalons en Champagne
- MC Manre
- MC Venteuil Damery
- Sanzey Enduro Extreme
- MC Canton d'Anglure 2
- MC Barbonne Fayel
- Sport Club TT de l'Ardres
- FR Nogent l'Abbesse
- MC Riceys et Environs
- MC de Neuville
- MC Marigny
- MC La Voie Blanche
- MC Latrecey
- Quenechneux Team
- V.R.O.A.M
- Team Enduro Passion
- Les Pistions du Der

#### Absents excusés :

#### Comité Directeur :

- M. DELANDHUY Jean Noel (Membre)
- M. FRIQUET Joel (Membre)
- M. GABREAUX Mickael (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)
- M. RAGUET Patrick (Membre)
- M. SEGUIN Philippe (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)



## ORDRE DU JOUR

SEMOUTIERS  
24 JANVIER 2015



### 14 H 00 : Assemblée Générale Extraordinaire

- Ouverture de la séance par le Président
- Appel des Clubs
- Modification du règlement intérieur
  - Nombre minimum de participants aux championnats, trophées et critères (1).
  - Création d'une commission des Rallyes Routiers
  - Fusion des Commissions : Vitesse - Tourisme et Rallyes Routiers
  - Modification du nombre de membres par commission ou collègue (2)

## Elections Partielles

- Présentation des candidats aux élections partielles
- Election de Michel GIRAUX au poste de Trésorier de la Ligue
- Election du Président de la commission Vitesse - Tourisme et Rallyes Routiers
- Election du Président du collège commissaire

## 15 H 30 : Assemblée Générale ordinaire

- **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2013**
- **Rapport moral du Président**
- **Rapport du représentant de la Ligue à la FFM**
- **Rapport financier du Trésorier**
- **Rapport du Commissaire aux comptes**
- **Approbation du compte rendu et des différents rapports**
- **Rapport des différentes commissions et collèges**
  - . Moto-Cross
  - . Enduro
  - . Trial
  - . Vitesse
  - . Tourisme
  - . Moto-Ball
  - . Educatif
  - . Technique
  - . Environnement
  - . CDSR
  - . Chronométrage
  - . Tribunal Régional
- **Le nouveau site de la Ligue**
- **Questions diverses**
- **Interventions des Personnalités**
- **Clôture de l'Assemblée Générale**

## 17 H 00 : Remise des Prix

## 19 H 00 : Vin d'honneur

## 20 H 30 : Repas Dansant

### Assemblée Générale Extraordinaire

Jean Pol TOURTE ouvre la séance à 14H30, en citant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la LMCA.

#### Modification du règlement intérieur :

#### **Nombre minimum de participants aux championnats, trophées et critères :**

Le Président de la LMCA explique le problème rencontré avec la Commission de Trial à cause des titres de Champion de Champagne. Jean Pol TOURTE explique qu'il aimerait solutionner le problème pour 2016. Lors de la dernière réunion du Comité Directeur, il avait proposé qu'un pilote soit titré seulement s'il y a au minimum 5 pilotes dans sa catégorie. Il donne la parole à Philippe DUPUIS, Président de la Commission de Trial.

Celui-ci explique que sa commission s'est réunie dernièrement. Les membres ne sont pas d'accord pour imposer un nombre de participants, car le pilote n'est pas censé savoir en s'inscrivant dans la catégorie, qu'il sera seul pour l'année. Les membres de la commission de trial ont donc pris une décision : Le titre de Champion de Champagne ne sera attribué à un pilote que s'il fait un minimum de 4 courses dont 1 course en Champagne.

Le Président accepte cette proposition.

L'Assemblée générale suit cet avis.

### **Fusion des Commissions : Vitesse, Tourisme et Rallyes Routiers :**

Jean Pol TOURTE demande la fusion des Commissions de VITESSE, TOURISME et d'y ajouter la discipline des RALLYES ROUTIERS, il demande un vote à l'Assemblée Générale.

Le vote s'effectue à main levée

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Accepté à l'unanimité

### **Modification du nombre de membres par commission ou collège :**

Jean Pol TOURTE demande la modification du nombre de membres pour le Collège Educatif, il explique que le Collège a besoin des personnes qui souhaitent s'investir. Actuellement, il y a 2 candidats pour une seule place.

Gérald BERNIER prend la parole et explique que Philippe SEGUIN souhaite que le Collège Educatif passe de 4 à 10 membres.

Emilie RONFLETTE pense que 6 suffit, car sinon l'organisation devient plus compliquée, Elle souhaite surtout que les membres qui souhaitent entrer au sein du Collège s'investissent.

Jean Pol TOURTE propose de porter le collège à 8 membres.

Le vote s'effectue à main levée

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Accepté à l'unanimité

### **Elections Partielles :**

#### **Election au Comité Directeur :**

Jean Pol TOURTE demande aux candidats de se présenter.

Thierry DUBUS, président du Mx ACADEMY, licencié depuis une vingtaine d'année et breveté d'état.

Lucie DUJANCOURT, membre du MC 3 COMMUNES. Sa passion, officier sur les courses.

Nicolas CHEURLIN, membre de l'AS du DOMAINE DE FOOLZ, breveté d'état. Licencié depuis une quinzaine d'année.

Olivier TAVENAU, licencié TJP. Veut redynamiser la Commission Vitesse, Tourisme et Rallyes Routiers.



Les Clubs votent pour le Comité Directeur à bulletin secret.

- DUBUS Thierry : 60 Voix
- DUJANCOURT Lucie : 25 Voix
- CHEURLIN Nicolas : 51 Voix
- TAVENAU Olivier : 71 Voix

Les élus sont : Olivier TAVENAU, Thierry DUBUS, Nicolas CHEURLIN.

#### **Election de la Commission TOURISME, VITESSE et RALLYES ROUTIERS :**

Le vote s'effectue à main levée.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Les candidats sont élus à l'unanimité.

- TAVENAU Olivier
- LEVEQUE Gérard
- VALET Patrick

**Election du Collège Educatif :**

Le vote s'effectue à main levée.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Les candidats sont élus à l'unanimité.

- DUBUS Thierry
- MOREAU Dominique

**Election du Collège Technique :**

Le vote s'effectue à main levée.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Les candidats sont élus à l'unanimité.

- ROUSSEAUX Pascal
- CHEURLIN Nicolas

**Election du Collège des Commissaires :**

Le vote s'effectue à main levée.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 25

Le candidat est élu à l'unanimité.

- STEVENNE Thierry

**Election du Trésorier de la Ligue :**

(Régularisation de la décision du 1<sup>er</sup> juillet par le Comité Directeur)

Le vote s'effectue à bulletin secret.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

POUR : 11

Michel GIRAUX est élu Trésorier de la Ligue.

**Election de la Commission de Moto Cross :**

Le vote s'effectue à bulletin secret.

- DUJANCOURT Lucie : 2 voix
- DUBUS Thierry : 9 voix

Un bulletin nul.

Le candidat élu est Thierry DUBUS.

## **Assemblée Générale Ordinaire**

Le Président du MC 3 Communes n'a pas participé à l'Assemblée Générale Ordinaire suite à son départ à la fin des élections de l'Assemblée Générale Extraordinaire.



Jean Pol TOURTE remercie Gilbert GONTIER, Vice Président de la FFM, d'être présent à l'Assemblée de la Ligue.

Gilbert GONTIER prend la parole et remercie la Ligue de Champagne Ardenne pour son invitation.

Michel GIRAUX énonce la liste des personnalités, excusées à cause des conditions climatiques..

## **Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2015 :**

Jean Pol TOURTE demande à l'Assemblée Générale s'il faut relire le compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 Décembre 2013.

L'Assemblée Générale décline cette proposition.

## **Rapport moral du Président :**

Jean Pol TOURTE lit son rapport moral.

Bonjour à toutes et à tous.

Tout d'abord, je tiens à présenter mes vœux de bonne année et de bonne santé à toutes et à tous. Depuis 35 ans maintenant, à chacune de mes interventions, je commence invariablement par : « c'est une grande joie pour moi..... ». Cette année le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est « enfin ». En effet, pour moi qui ne demande jamais à vieillir, jamais une année ne m'aura parue aussi longue, car les bons souvenirs de ces 12 derniers mois sont rares. Oui, je suis bien content que cette année 2014 soit enfin terminée. Chaque année aussi, après cette intervention, on me dit régulièrement : « Ton rapport est beaucoup trop long » Je vais donc essayer d'être le plus concis possible et ce d'autant plus, qu'il y aura après moi beaucoup d'intervenants qui ont beaucoup de choses à dire sur le déroulement de la dernière saison et les événements qui l'ont marqué.

Il y a un an, le 7 décembre nous étions à Montgueux pour notre assemblée générale. Trop tôt m'ont dit certains, trop près des fêtes. Cette année, nous sommes réunis le 24 janvier, trop tard ai-je déjà entendu à maintes reprises. Si quelqu'un connaît la bonne date, merci de me la communiquer.

N'y connaissant rien en informatique, en 2007, j'ai lancé le forum que tout le monde connaît. Il est devenu le passage incontournable pour obtenir des renseignements sur la vie de la ligue, avec entre 300 et 500 visites par jour à certaines époques de l'année. Son point faible, c'est que sur un forum, les gens peuvent intervenir anonymement, commenter et naturellement, polémiquer. Même c'est une infime minorité qui vomit sur mon bébé, c'est encore de trop et les visiteurs ne retiennent que ça. Dans le courant de l'année 2014, Joseph CREPIN a créé un nouveau site pour la Ligue. Les sections enduro, trial, vitesse et autres y ont trouvé leur place. Il faut absolument que dans les mois à venir, les parties Ligue et moto-cross les rejoignent. Ce sera l'une des principales tâches d'AMANDINE qui est, depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, employée à temps plein par la Ligue. A ce sujet, je tiens à saluer l'excellent travail réalisé par Michel GIRAUX, qui a porté à bout de bras le dossier d'embauche et qui, en outre, a obtenu toutes les subventions nécessaires pour pérenniser l'emploi de notre secrétaire administrative. Il vous l'expliquera tout à l'heure.

Je disais en débutant ce texte que j'avais haï cette année 2014. C'est vrai, depuis 1980, j'ai connu beaucoup de peines et aussi beaucoup de joies, sans doute en nombre similaire. Mais 2014 restera une année noire, avec le départ d'amis très proches. Tout d'abord ce fut Rémi PONSARD, commissaire sur toutes les épreuves de la Ligue, qui s'en est allé au début du mois de juin. Il avait terminé 2<sup>ème</sup> du Trophée commissaires en 2011 derrière son épouse. Moins d'un mois plus tard, c'était notre Secrétaire Trésorière qui nous quittait brutalement. Nathalie n'avait que 47 ans. Je n'ajouterai pas de la peine à la peine d'Amandine, mais saches que ta maman est pour toujours dans le cœur de la Ligue. A ces deux décès, j'ajoute évidemment celui d'Emile PITOUX, qui est survenu il y a quelques jours. Les jeunes ne le connaissent pas, bien sûr, mais outre que c'était le père de l'un de nos plus fidèles commissaires technique, il fut pendant 16 ans, de 1976 à 1992, le Trésorier de la Ligue Moto de Champagne Ardenne. Je n'oublie pas également Serge DELIGNY, 2<sup>ème</sup> champion de Champagne de Moto-Cross en 1958, puis Président d'Hermonville de 1984 à 1991. Pour nos 4 amis, je vous demanderai de respecter une minute de *silence*.

En 2014, d'autres peines ont frappés la LMCA, plusieurs de nos membres ont été gravement malades. Je pense à eux, d'autres se remettent lentement d'accidents terribles. Salut Philippe. Et dans ce contexte, les pilotes ont payé eux aussi, un lourd tribut pour la pratique de leur sport. Je pense particulièrement à Eddy POTDEVIN, victime d'une chute très grave en s'entraînant à Loon Plage et qu'il a fallu amputer de la jambe. Alors après de tels rappels, les énormes soucis que nous avons rencontrés lors de nos organisations semblent bien légers par rapport à la peine physique, mais il y a eu aussi des annulations avant la course comme au moto cross de Sommauthe à cause de la météo ou pendant la course comme à l'enduro de Buzancy ou au 2ème cross de Fresne. Oui, 2014 est terminée et c'est tant mieux.

Cette AG du 7 décembre 2013 a été marqué le renouveau d'une discipline, l'enduro, avec l'arrivée simultanée au Comité Directeur, puis à la Présidence de la commission de Didier DUBOIS. Membre de la commission nationale, le Président Administratif de l'AM GYE a apporté à cette discipline, compétence et professionnalisme et désormais l'enduro champenois est sur de bons rails. J'en profite pour remercier Patrick RAGUET l'ancien Président qui lui avait admirablement préparé le terrain.

En trial, la situation est délicate, malgré l'énorme débauche d'énergie de Philippe DUPUIS et de son équipe, la discipline ne parvient pas à retrouver l'éclat qu'elle avait dans les années 1980. La spirale fatidique : de moins en moins d'épreuves, donc de moins en moins de participants, donc encore moins d'épreuves ne semble pas sur le point de se stopper. Espérons que l'école de trial qui continue à bien fonctionner permettra d'inverser la tendance.

En vitesse l'espoir revient. La ligue de champagne Ardenne n'a jamais été à la pointe de cette discipline. Cause principale, l'absence de circuit sur notre territoire. Malgré la bonne volonté de ceux qui ont accepté de jouer le rôle de Président de commission, force est de constater, que seul un spécialiste, un homme de terrain pouvait donner à la vitesse la place qui doit être la sienne. Nous l'avons trouvé en la personne d'Olivier TAVENAU qui a accepté de se présenter au comité Directeur, afin de prendre la direction de cette commission, élargie aux rallyes routiers et au tourisme.

Enfin, je ne peux terminer cette intervention sans parler d'un problème qui me ronge depuis plusieurs mois. La commission de Moto-Cross a un bon Président en la personne de Laurent CHAPLAIN, mais lui et moi, il nous est impossible de travailler ensemble. Nous faisons sans doute, tous les 2, des efforts, mais rien n'y fait. Tout à l'heure, lorsque nous nous sommes dits bonjour, c'était le 1<sup>er</sup> échange que nous avons depuis la réunion d'Hermonville le 28 novembre dernier. 2 mois sans aucun contact entre le Président de la Ligue et le Président de l'une des principales commissions. C'est incroyable, inacceptable et pourtant c'est vrai. C'est pourquoi, quel que soit le déroulement de l'année 2015, je ne peux m'empêcher déjà de penser que mon mandat aura été un échec.

Pour les collègues, les représentants de chaque instance interviendront dans quelques instants.

En ce qui concerne 2015, je ne vais naturellement pas dévoiler les décisions des responsables ils vont vous les expliquer lors de leur intervention.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année sportive et à bientôt j'espère sur les terrains. Bien sûr, je reste à la disposition de tous ceux qui voudraient me poser une question.

Je passe maintenant la parole à Joël FAIVRE, notre représentant au Comité Directeur de la FFM

## Rapport du représentant de la Ligue à la FFM :



Joël FAIVRE, explique les raisons et les conséquences de la fusion de la NCA à NCB en NCO avec un prix unique de 250 €. Dans ce prix, 15 € par licence seront reversés à la Ligue.

Depuis 2 ans, la FFM travaille sur la sécurité des circuits.

Convention FFM et UFOLEP : Un avenant a été mis en place pour la visite des experts sécurité.

Joël FAIVRE regrette de ne pas être présent en Champagne plus souvent, car il est en déplacement pour les délégations fédérales.

## Rapport financier du Trésorier :

Michel GIRAUX prend la parole et présente Paul FLAMERION (conseiller général).

Michel remercie le conseil général pour les subventions qu'il accorde aux clubs et au comité départemental.

Michel GIRAUX lit son rapport financier.

Mesdames, messieurs bonjour.

Tout d'abord, je vous présente mes vœux de bonheur et de santé pour cette année 2015.

C'est à moi que revient la charge de vous présenter ce bilan financier 2014 et à cet instant, je pense à Nathalie que j'ai malheureusement remplacée au mois de juillet. La majeure partie du travail a été réalisé par elle. Dès ma prise de fonction, j'ai pointé chaque dépense et chaque recette et j'ai vérifié la concordance avec les relevés bancaires. J'ai relevé quelques petites erreurs de saisie, mais je peux certifier qu'elle a effectué un travail sérieux, ce dont je ne doutais pas.

Le nombre de licences en 2014 a progressé de 2% par rapport à 2013 et les reversements de la fédération ont augmenté de 4%. Il y a une évolution au niveau des types de licences dans notre ligue qui reflète la tendance nationale, à savoir un transfert des licences « compétition » vers les licences « entraînement ».

Je vous propose d'examiner ensemble les comptes de notre ligue.

### **COMPTE DE RESULTAT**

Dans le compte de résultat, vous ne verrez pas apparaître les chiffres du mouvement de solidarité en faveur d'Amandine suite au décès de Nathalie. Ces mouvements de fonds ont été passés sur le compte de bilan afin de ne pas « gonfler » le compte de résultat alors que cet argent n'a fait que transiter sur le compte de la ligue



. Pour votre information, le montant atteint est de 10704€ réparti en dons de la FFM et des clubs pour un montant de 3080€, dons en espèces le jour de la cérémonie de 740€ et de l'abandon de leur engagement par les pilotes à l'épreuve de Ste Ménéhould pour 6884€. J'en profite pour saluer l'initiative de Valentin Robert qui a lancé cet appel aux pilotes qui ont

répondu oui à la quasi- unanimité. Nous avons remis un premier chèque de 7000€ à Amadine le 15 juillet pour lui permettre de faire face à l'urgence puis un deuxième chèque de 3704€ pour le solde.

- **CHARGES: 583012.36€**

6204 : Aide aux clubs. AMC Sommauthe 1000€ suite à l'annulation de l'épreuve en raison des intempéries et 800€ et Ten Pit Bike pour le chronométrage qui n'a pu être assuré par la ligue.

6215 : Remboursement aux pilotes. Remboursement des engagements lors d'épreuves annulées.

6223 : Engagements épreuves. Reversement aux clubs des engagements en ligne pour les épreuves de motocross.

6602 : Commission engagement en ligne. Il s'agit des frais prélevés par le crédit agricole sur chaque transaction bancaire lors des inscriptions aux championnats et trophées ainsi qu'aux épreuves de motocross. Cette somme peut paraître énorme, mais il convient de la rapprocher de la partie recette correspondante en 7007.

6704 : Décès de Nathalie. Il s'agit des frais d'obsèques pris en charge exceptionnellement par la ligue après un vote à l'unanimité du comité directeur.

- **PRODUITS: 576062.27€**

7007 : Epreuves de motocross. Ce code de ventilation regroupe les inscriptions aux championnats, les locations de transpondeurs à l'année et les engagements aux épreuves.

7010 : Location de transpondeurs. Apparaissent à ce code toutes les locations à la journée pour les épreuves de motocross et d'endurance sur lesquelles la ligue assure le chronométrage.

74 : Subventions. Je tiens à remercier la Région Champagne Ardenne qui nous soutient dans notre politique sportive à hauteur de 6000€ et la DRJSCS pour un montant de 4486€ (CNDS).

- **RESULTAT DE L'EXERCICE:** le résultat de l'exercice est négatif: **-6114.09€**. Cela s'explique évidemment par la charge exceptionnelle des frais d'obsèques de Nathalie.

## **BILAN**

Nous avons procédé à la réintroduction dans le compte de bilan de biens tels que la camionnette de chronométrage par exemple, qui avaient été réglés en dépenses courantes et qui n'apparaissaient pas en actif immobilisé.

Nous avons aussi réintroduit en amortissement les biens réglés en 2013 dont vous trouverez la liste sur la feuille amortissement 2.

Je tiens à remercier Michel Leroy, le directeur administratif et financier de la fédération, pour la journée qu'il a bien voulu consacrer à l'examen de la comptabilité de la ligue de Champagne.

Vous constatez 2 postes importants dans ce bilan :

- En actif, les créances pour un montant de 17828.50€, dont 11706€ qui concernent les clubs.
- En passif, les dettes pour un total de 40836.02€ correspondent aux factures non reçues au 31 octobre dont la FFM pour les licences d'octobre (18742.50€), les frais de missions des commissaires retardataires, les subventions aux épreuves supplémentaires et les subventions clubs pour les licences commissaires. A ce jour, il ne reste plus que 1800€ destinés à la subvention pour l'école de trial car j'attends toujours les renseignements pour régler.

## **TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE :**

Caisse : 175.85€

Compte Courant Crédit Agricole : 10849.23€



Chèques non encaissés : 10788.10€  
Solde Courant Crédit Agricole : 61.13€  
Compte Engagements : 1814.44€  
Livret : 47010.81€

### **BUDGET PREVISIONNEL : 238770€**

On peut constater une baisse importante du budget prévisionnel par rapport aux années précédentes qui s'explique par les nouvelles modalités de délivrance de licences mises en place par notre fédération (l'argent des licences ne passe plus par les ligues).

6104 Publication : ce poste disparaît en raison de la suppression du bulletin de ligue au format papier.

6202 Frais de mission chronométrage et officiels : augmentation due à l'intégration de la part versée par les clubs jusqu'à cette année pour le chronométrage et revalorisation des indemnités des officiels.

6208 Matériel commission technique : 1000€ supplémentaires pour fourniture d'une valise pour les OCT de Haute-Marne.

6239 Formation 1<sup>ers</sup> secours : nouveau poste pour 1500€, s'adresse aux délégués et aux commissaires.

6240 , 6241 et 6242 : codes liés à l'embauche d'Amandine , le poste 6242 correspond aux prestations du CDOS de Haute-Marne qui assure l'élaboration des fiches de paies et les calculs et déclarations de toutes les cotisations sociales.

6411 à 6470 : il s'agit de toutes les charges de personnel.

65 autres charges : affectation des dépenses qui étaient reprises dans les comptes 62 auparavant ce qui n'était pas conforme au plan comptable. En 6503 : aide aux clubs, le comité directeur sera amené à se prononcer sur les modalités d'attribution de ces aides afin de rester dans le cadre de la convention entre les ligues et la fédération. Il en sera de même avec le poste 6505 qui est nouveau.

7001 : les reversements de la fédération sont majorés des 15€ prélevés sur chaque licence compétition afin d'assurer la professionnalisation des ligues et leur fonctionnement. Grâce à cette décision fédérale, on est certain que l'emploi sera pérennisé dans les années futures lorsque les subventions disparaîtront.

7002 : il s'agit d'une nouveauté dans notre ligue. Au moment de la demande d'affiliation, la fédération prélève 100€ à chaque club qui sont reversés aux ligues pour leur fonctionnement. Les timbres FFM que la ligue prélevait disparaissent ce qui veut dire que pour certains clubs, il s'agit d'une opération blanche ou bénéficiaire. De plus, la fédération a majoré de 200€ l'aide aux clubs pour leurs organisations.

7007 engagements épreuves motocross : ce poste est en forte baisse car il ne reprendra que les recettes des engagements. Les autres recettes qui y figuraient précédemment seront ventilées en 7010 pour les transpondeurs à l'année, 7011 et 7012 pour les forfaits qui sont prélevés sur chaque épreuve de motocross, endurance ou enduro.

74 subventions : nous bénéficierons en 2015 des aides à l'emploi de l'état au titre de l'emploi d'avenir pour un montant de 11900€ et du Conseil Général de la Marne pour un montant de 4400€. Ces aides correspondent à 11 mois de calendrier puisque notre exercice comptable se termine le 31 octobre.

Les autres subventions attendues du CNDS et de la Région Champagne Ardenne sont conformes aux années précédentes.

Jean Pol TOURTE demande si les personnes veulent des précisions.  
Personne ne le souhaite.

## **Rapport du Commissaires aux Comptes :**

Le Président excuse Gérard LEVEQUE, bloqué au dernier moment par la neige dans ses Ardennes profondes. Le commissaire aux comptes a examiné ceux-ci lors de la réunion d'Hermonville, fin novembre. Il n'a fait aucune remarque.

## **Approbation du compte rendu et des différents rapports :**

Vote global du compte rendu et des rapports :

Les candidats votent à main levée.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

## **Rapport des différentes commissions et collèges :**

### **Commission de Moto-Cross :**

Laurent CHAPLAIN lit son bilan de l'année.

Mesdames, Messieurs, membres de la Ligue, présidents de clubs, organisateurs et bénévoles, je tiens au nom de la commission de Moto-Cross à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et vous souhaite une très bonne année 2015 qui je l'espère sera pleine de réussite.



Nous sommes là aujourd'hui pour faire le bilan de l'année passée, qui je le pense s'est déroulée sans trop de problèmes, si ce n'est la perte dramatique de notre NATHALIE, tant appréciée de tous et toutes.

En 2014, nous avons mis en place un site d'inscription en ligne, en remplacement des inscriptions papier, ce qui a considérablement amélioré la gestion des engagements aux championnats, mais surtout sur les épreuves. Le système, sans être parfait, s'est avéré pratique pour les organisateurs, en terme de récupération des listes d'inscrits, mais aussi pour les paiements directement encaissés et reversés aux clubs.

Cependant, quelques clubs ont organisé sans tenir compte du fait que les inscriptions étaient obligatoirement faites via le site et non plus sur papier. Pour 2015, la commission sera vigilante à ce sujet.

### **Les organisations en 2014 :**

Le calendrier est resté à peu de choses près dans la lignée de 2013 avec beaucoup d'épreuves inscrites.

Deux clubs ont organisé des Championnats de France :

Montgueux et La Neuville aux Joutes.

Un autre un Supercross : Semoutiers.

Cependant, on peut néanmoins regretter l'annulation de 2 épreuves, la 1ere étant Sainte Ménéhould suite au décès malheureux de NATHALIE, et la 2eme Sommauthe pour des raisons d'intempéries qui ont eu raisons des organisateurs, la préfecture mettant même les manifestations en vigilance orange.

Une 3eme épreuve a subi les foudres du temps, Fresne les Reims, où nous avons dû annuler les 2emes manches l'après-midi.

Il est à noter que les clubs organisateurs ont dans l'ensemble montré des réels progrès, que ce soit sur l'accueil des pilotes, des officiels mais aussi sur les circuits, même si certains sont encore devant, les efforts sont visibles. Merci à vous de persévérer dans ce sens.

La discipline :

Pour ce qui est des pilotes et de la discipline, 2014 a été une année relativement calme d'un point de vue sanctions, les pilotes ont dans l'ensemble joué le jeu même si on a encore quelques récalcitrants.

Les résultats :

Les championnats et trophées ont montré encore en 2014 de belles bagarres pour les places sur les différents podiums mais aussi plus bas dans les classements.

Les podiums sont :

- OPEN A : BEURVILLE/DELAGNEAU/SANDOZ
- 250 4 TPS : SANDOZ/VAUVILLE/LAHANQUE
- 125 A : DEPIERREUX/BOUCHET/DELEAU
- 85cc : PROST/WILGEN/MAZEAU
- TROPHEE OPEN : QUAEGEBEUR/CULEUX/VANIER
- TROPHEE 125 : CUPERLIER/JEANGEOORGES/DAVERDON

Pour la coupe des régions, le résultat est moins bon que celui de l'année passée, l'équipe sur le papier avait le niveau mais des chutes et ennuis mécaniques ont quelque peu compliqué la tâche.

L'écologie :

Ce point du règlement reste bien évidemment une priorité pour tous et il en sera de même pour 2015.

Pour 2015, peu de changements ont été opérés par la commission dans nos règlements, si ce n'est les termes employés pour les catégories car la principale modification nous vient du fait que la FFM à instaurer la licence UNIQUE, finis les NCA et NCB, place à la licence NCO.

Les dénominations pour les prochains championnats sont :

- Open Ligue
- 125 Ligue
- Trophée Open
- Trophée 125

Voilà pour la principale modification du règlement, je vous l'ai dit 2015 sera à peu de choses près à l'identique de 2014. Pour les modifications apportées au règlement, vous pouvez le consulter sur le site de la ligue, Amandine l'a mis en ligne.

La discipline et aussi l'écologie seront bien évidemment de la partie pour 2015.

Le site d'inscription en ligne a été réactualisé et amélioré.

Et bien j'en ai fini, 2014 a été une bonne année, même si quelques fois des tensions au sein de la ligue ou de la commission font qu'il y a des engueulades, c'est toujours constructif et c'est aussi comme ça que l'on avance, même en ayant des divergences d'opinion.

Merci de votre attention et encore bonne année sportive à toutes et à tous.

Laurent CHAPLAIN informe Jean Pol TOURTE que ce n'est pas parce qu'il ne l'appelle pas qu'il a quelque chose contre lui, il ne l'appellera pas pour lui parler de la pluie et du beau temps.

Jean Pol TOURTE reproche à Laurent, de recevoir des coups de téléphone qui concernent quasiment toujours la commission de moto-cross, que des membres informent Jean Pol en lui disant que certaines décisions prises en commission ne le concerne pas, que le calendrier moto-cross Laurent ne s'en ai pas occupé, et qu'il y a trop peu de réunion de la commission de moto-cross

Laurent CHAPLAIN répond que le calendrier était fait à la fin de la réunion du calendrier. En ce qui concerne les décisions de la commission de moto-cross, les choses dites à Jean Pol TOURTE ont mal été interprétées, puis pour les réunions de commission de moto-cross il n'en fait pas beaucoup car il communique avec ses membres sur les manifestations ou par téléphone.

### **Rapport de la Commission d'Enduro :**

Didier DUBOIS lit son bilan.

RAPPORT COMMISSION ENDURO 2014

Bonjour à toutes et à tous

Avant de faire le point sur la saison 2014, je profite de ce moment pour vous souhaiter tous mes vœux pour cette nouvelle année et remercier les membres de la commission pour le travail effectué pendant la saison écoulée.

Pour la commission enduro, l'année a été riche en activité car il y a eu la mise en place du site internet de la ligue et tous les réglages à faire avec les différentes commissions ainsi que la mise en place rapide des résultats des épreuves de l'année.



Sur le plan sportif, je tiens d'abord à remercier et féliciter les clubs Arden moto passion, plateau de Rocroi, moto club Epernay, moto club Latrecey ainsi que les ligues limitrophes qui nous ont accueillis avec Condé en Brie, Granges Volognes, Saone et La Fere sans oublier les bénévoles de ces clubs sans quoi les épreuves n'existeraient pas.

Nous avons commencé la saison par la coupe de France des régions qui se déroulait à Neuvy sur loire avec une épreuve qui a manqué de caractère et notre équipe composé de Pierryck HUGOT, Mickaël PIAT, Simon HUGUENIN a pris une honorable 17 ème place sur 29 régions inscrites.

Nous avons par la suite enchaîné les épreuves du championnat, du trophée et du critérium où nous avons eu de belles bagarres et avons attendu la dernière épreuve pour attribuer le titre de champion.

**Championnat:** Ludovic TASSIN, Mickaël PIAT, Benjamin GUINOT

**Trophée :** Maxime SOUDANT, Francis FELS, Gilles MOREAU

**Critérium :** Frédéric CHEMARDIN, Vincent CURE, Nicolas GILSON

Bravo aux quelques pilotes présents sur le championnat de France :

Emilien Lamoureux en junior , Thomas Lorin en national ainsi que Jean Sébastien Ferrant et Raphaël Robinot en vétérans.

Quelques mots sur l'endurance et son championnat qui est difficile à mesurer car les épreuves ne sont pas suivies de manière régulière par l'ensemble des pilotes qui s'inscrivent souvent à la course près du lieu de résidence ou pour un entraînement.

Le champion de la discipline est celui qui a été présent sur beaucoup d'épreuves mais n'a jamais remporté une course.

Pour 2015, l'équipe de la commission a invité les présidents de club de la ligue organisateur d'épreuves lors d'une réunion, pour essayer d'harmoniser l'organisation et échanger sur les manières de faire de chacun dans le but d'être le plus proche du code sportif de la FFM.

Suite à une remarque d'un club, il y a eu une demande pour avoir de présent, des officiels pour la bonne organisation de l'épreuve mais il s'avère qu'il est difficile de faire déplacer des bénévoles sur les différentes courses car ils veulent bien officier, mais dans leur club ou club voisin et souvent ces personnes ne sont pas automatiquement des personnes motards, mais plutôt des membres issus de la commune qui participe pour l'ambiance.

C'est pourquoi, j'invite les présidents de clubs à former leurs membres et avoir ainsi un vivier d'officiels. Certains ont commencé en ce début d'année.

Pour la coupe de France des régions qui se déroulera à Dignes le 05 avril, nous avons sélectionné les 3 premiers du championnat Ludovic Tassin, Mikael Piat, Benjamin Guinot n'étant pas disponible, sera remplacé par Thomas Lorin 4ème du championnat.

Pour le championnat 2015 de la ligue Champagne Ardennes nous avons retenu les épreuves suivantes :

12/04 Condé en brie

03/05 Buzancy L1 L2 L3

10/05 Epernay L1 L2 L3

31/05 Rocroi L1 L2 L3

13 et 14/06 Bar sur Seine L1 et L2

05/07 Salins les bains L1 et L2

06/09 Chaumont L1, L2, L3

13/09 La Fère L3

+ une épreuve enduro sprint inscrite par le MCVV

**Rappel :** changement du nom la licence NCO

Il faudra en début de saison s'inscrire dans les différentes catégories L1, L2, L3 pour pouvoir se voir attribuer des points.

Bon courage pour les pilotes ayant prévu dans leur programme le championnat de France dont une épreuve se déroule dans notre ligue : Emilien Lamoureux, Pierryck Hugot, Raphaël Robinot, Joseph Crépin, Thomas Lorin, Victor Crépin.

Pour l'endurance, nous pouvons cette d'année présenter un beau calendrier sans avoir trop de dates en concurrence avec d'autres épreuves car la ligue a un calendrier chargé qui n'est pas simple à gérer et pas simple pour contenter tous les clubs, mais la commission est à l'écoute.

28/06 Vatry

30/08 La Bezace

13/09 Suzannecourt

20/09 Les Riezes

27/09 Sainte Ménéhould

25/10 Essoyes

Pour conclure, je tiens à remercier les clubs, les présidents de clubs qui nous accueillent, les bénévoles qui font un travail formidable en liaisons et en spéciales, les pilotes qui nous représentent au national et en ligue. Et un jour, j'espère voir un jeune pilote de la ligue Champagne Ardennes être présent sur le CDF et être sur le podium. Et j'invite aussi d'autres clubs de la ligue à s'investir, pour dans l'avenir, organiser une manche du championnat de France.

Merci de votre attention et bonne saison 2015

#### **Rapport de la Commission de Trial :**

Philippe DUPUIS lit son bilan. (prochainement)

#### **Rapport de la Commission Vitesse, Tourisme et Rallyes Routiers :**

Olivier TAVENAU lit son bilan. (prochainement)

#### **Rapport de la Saison de Moto ball :**

Gérard NALOT lit son bilan. (prochainement)

#### **Rapport du Collège Educatif :**

En l'absence de Philippe SEGUIN, c'est Emilie RONFLETTE qui prend la parole et lit son bilan.

#### **Rapport des Formateurs :**

Michel SOT lit son bilan.

#### **Rapport du Tribunal de Discipline et d'Arbitrage :**

Jean Marc VIGREUX fait un bilan.

#### **Questions Diverses :**

Xavier PLAQUIN, Président du MCCA Hermonville s'adresse à M. Gilbert GONTIER, Vice-président de la FFM, suite au passage de l'expert sécurité, car les travaux qu'il doit réaliser en 4 mois sur le terrain sont trop importants. Comment pouvoir organiser dans de bonnes conditions ?

Gilbert GONTIER répond qu'il doit contacter Olivier ROBERT, afin de savoir quelles sont les modifications les plus urgentes.

Dominique CELCE, Président du Mx Ten Pit, s'adresse à tous les présidents de club, pour les informer que les pit-pikes doivent être acceptés sur les terrains de moto cross lorsqu'ils ont une licence adaptée. La seule condition est de ne pas les faire rouler en même temps que les moto-cross. Il informe les présidents de club, car son fils a voulu aller rouler sur le terrain du MC 3 Communes et il a été refusé. Il propose aux présidents de club de faire rouler les pit-bikes pendant par exemple deux fois 15 minutes lors d'un moto-cross pour faire connaître la discipline.

Gilbert GONTIER tient à dire que les circuits moto-cross doivent être homologués pour les pit-bikes afin de les accueillir. Il rappelle que pour faire rouler les pit-bikes, le terrain ne doit pas faire plus de 600 mètres.

Joël FAIVRE répond que c'est faisable (Exemple en 2013 à ST MIHIEL).

M. LEGROS, MC Nogentais demande pourquoi la mise à jour des coordonnées de son club n'a pas été faite sur l'annuaire fédéral.

Michel GIRAUX répond qu'il doit effectuer les modifications lui-même lors de l'affiliation de son club.

Fabrice PIELTIN, Président du MC Champignolais demande si un ancien pilote peut avoir la qualification de commissaire de piste.

Il peut avoir la qualification s'il a eu son CASM, il faut faire une demande.

Gerald BERNIER, Président de l'UM MARNE est du même avis que M. Xavier PLAQUIN concernant le passage de l'expert sécurité.

Jean Pol TOURTE demande à Pascal TOULMONDE, Président du Team Mx Menou, si les courses inscrites au calendrier auront lieu suite modifications importantes au sein de son club.

Pascal TOULMONDE répond que oui, les manifestations auront lieu. Pour la première, le dossier est parti en préfecture et pour la nocturne il y aura un changement de date en raison du Master Kids.

### **Intervention des personnalités :**

M. GONTIER Gilbert, Vice-Président de la FFM prend la parole, il indique que le pourcentage de licence NET a évolué de 7%.

Il informe les clubs que la FFM travaille durement sur la sécurité des terrains, en raison des nombreux accidents rencontrés lors des dernières années. Le travail effectué cette année sur les terrains de Championnat de France a porté ses fruits, car il n'y a pas eu d'accidents entre une moto et un spectateur.

Il indique aussi que la FFM combat les courses sauvages. Ce sont des courses ou des entraînements officiels, non déclarés en préfecture, donc sans aucune autorisation, ni assurance, les pilotes qui vont rouler à ce genre de manifestation ne sont pas assurés par leur licence.

Jean Pol Tourte clôture l'Assemblée Générale à 17H55.

817

A suivre

**REUNION DU COMITE  
DIRECTEUR LE VENDREDI 27  
FEVRIER 2015 A 19H 30  
Lieu à préciser**